Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-0381-3	**Numéro de la version :**	17.02
Date de parution :	2026/07/14	**Remplace la version datée de :**	2026/07/10

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Adhésif thermofusible 3M(MC) 3762-AE, 3762-PG, 3762-TC, 3762-Q

Numéros d'identification de produit

62-3762-7230-8	62-3762-7231-6	62-3762-7232-4	62-3762-7233-2	62-3762-7234-0
62-3762-7235-7	62-3762-7236-5	62-3762-9030-0	62-3762-9105-0	62-3762-9130-8
62-3762-9132-4	62-3762-9133-2	62-3762-9134-0	62-3762-9135-7	62-3762-9136-5
62-3762-9230-6	62-3762-9231-4	62-3762-9232-2	62-3762-9305-6	62-3762-9330-4
62-3762-9331-2	62-3762-9335-3	62-3762-9336-1	62-3762-9430-2	62-3762-9505-1
62-3762-9530-9	62-3762-9531-7	62-3762-9532-5	62-3762-9536-6	62-3762-9537-4
62-3762-9630-7	62-3762-9730-5	62-3762-9805-5	62-3762-9830-3	62-3762-9831-1
62-3762-9835-2	62-3762-9836-0	62-3762-9850-1	62-3762-9930-1	62-3762-9935-0
62-3762-9936-8	JS-3000-5046-0	JS-3000-5066-8	JS-3000-5076-7	JS-3000-5078-3

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Adhésif

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des adhésifs et des rubans industriels
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Carcinogénicité : Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Attention

Symboles :
Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection respiratoire (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS d'exposition ou de préoccupations : Consulter un médecin.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Peut causer des brûlures thermiques.

30% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	24937-78-8	< 45	Polymere d'acetate d'ethenyle,polymère avec ethène
Résine hydrocarbonée	64742-16-1	<= 30	RESINES DE PETROLE
Composés non volatils	Secret Fabrication	< 20	Ne s'applique pas
Cire de paraffine	8002-74-2	1 - 20	Cires de paraffine et cires d'hydrocarbures oxydées, sels de lithium.
ACETATE DE VINYLE	108-05-4	< 0.2	Acétate de vinyle

Composés non volatils est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU.Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. Si vous êts concernés, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeur toxique, gaz, particule.	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Pas d'exigences particulières de conservation Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
ACETATE DE VINYLE	108-05-4	ACGIH	MPT: 10 ppm; STEL: 15 ppm	
Cire de paraffine	8002-74-2	ACGIH	MPT(Comme des fumées):2 mg/m3	
Composés non volatils	Secret Fabrication	ACGIH	MPT(résine, fraction inhalable):0.001 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour

contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage
Aucun requis.

Protection de la peau/des mains
Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

En cas de contacts prolongés ou répétés, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration >4 heures) : polymère stratifié

En cas de contacts brefs ou par éclaboussures, les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés (durée de pénétration <=4 heures) : Caoutchouc Butyle

Tout gant recommandé pour les contacts prolongés/répétés convient également aux contacts brefs/éclaboussures.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Risques thermiques
porter chaleur isolant gants - porter chaleur isolant gants, lunettes ventilé indirecte, et un écran facial complet lors de la manipulation de matériaux chauds

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide
Aspect physique spécifique:	Solide cireux
couleur	Havane
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	260 ºC [*Méthode de test:*COC] [*Détails:*Conditions: ASTM D-9272]
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*

Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	Néant
Densité	0,95 g/ml
Densité relative	0,95 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	*Ne s'applique pas*
Composés Organiques Volatils	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Pourcentage de matières volatiles	0 % en poids
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	0 g/l [*Méthode de test:*Calculé selon le reglement 443.1 de SCAQMD]
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Teneur en solides:	100 %

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
L'exposition par inhalation est vraisemblablement sans effet sur la santé. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : les signes et les symptômes sont notamment de la douleur intense, des rougeurs, de l'enflure et une destruction des tissus.

En cas de contact avec les yeux :
Lors du chauffage: Brûlures thermiques : Signes et symptômes probables : douleurs aiguës, rougeurs, tuméfaction et destruction des tissus.

Ingestion :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Acétate de vinyle	108-05-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Résine hydrocarbonée	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Composés non volatils	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Composés non volatils	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cire de paraffine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
ACETATE DE VINYLE	Dermale	Lapin	LD50 2 320 mg/kg
ACETATE DE VINYLE	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,3 mg/l
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Rat	LD50 2 920 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur

Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Composés non volatils	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
ACETATE DE VINYLE	Lapin	Irritation minimale.

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Résine hydrocarbonée	Données in Vitro	Aucune irritation significative
Composés non volatils	Lapin	irritant légère
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
ACETATE DE VINYLE	Lapin	irritant légère

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Résine hydrocarbonée	Mouris	Non classifié
Composés non volatils	Hommet et animal	Non classifié
Cire de paraffine	Cochon d'Inde	Non classifié
ACETATE DE VINYLE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Résine hydrocarbonée	In Vitro	N'est pas mutagène
Cire de paraffine	In Vitro	N'est pas mutagène
ACETATE DE VINYLE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
ACETATE DE VINYLE	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Multiple espèces animales.	Cancérigène
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des	Rat	Niveau sans	2 génération

		femelles		effet nocif observé 140 mg/kg/jour	
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	2 génération
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 700 mg/kg/jour	2 génération
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,7 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Hommet et animal	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Polymère d'acétate de vinyle et d'éthylène	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 000 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	cœur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	90 jours

					observé 1 500 mg/kg/jour	
Cire de paraffine	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 500 mg/kg/jour	90 jours
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 0,2 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,07 mg/l	120 jours
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	Système nerveux	Non classifié	Multiple espèces animales.	Niveau sans effet nocif observé 2,1 mg/l	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Inhalation	tube digestif	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3,5 mg/l	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	LOAEL 684 mg/kg/jour	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/jour	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/jour	104 semaines

ACETATE DE VINYLE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/jour	104 semaines
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 950 mg/kg/jour	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 950 mg/kg/jour	3 mois
ACETATE DE VINYLE	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 235 mg/kg/jour	104 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau

sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-0381-3	**Numéro de la version :**	17.02
Date de parution :	2026/07/14	**Remplace la version datée de :**	2026/07/10

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca